



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale: Doubs

Question écrite n° 38740

Texte de la question

M Guy Beche appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur l'absolue necessite qu'il y a a mettre en place, dans le departement du Doubs, une equipe de preparation et de suite du reclassement en faveur des handicapes. En effet, l'absence de structure fait gravement defaut dans son departement pour favoriser l'insertion des handicapes dans le milieu du travail ouvert. Il lui rappelle que diverses demarches ont deja ete effectuees dans ce sens sans resultat a ce jour. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles dispositions il compte prendre pour assurer la mise en place de cette structure et, de ce fait, favoriser l'application de la loi de janvier 1988 sur l'insertion professionnelle des handicapes.

Données clés

Auteur : [M. Beche Guy](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38740

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1384